

LES DOSSIERS PRIORITAIRES DE LA TRÉAQFP EN 2019-2020

EN FORMATION PROFESSIONNELLE ET GÉNÉRALE DES ADULTES

- ◆ Contribuer à renforcer les compétences de lecture des élèves en formation générale des adultes (FGA), en formation professionnelle (FP) et dans les entreprises.
- ◆ Appuyer les travaux de la Commission professionnelle de la formation générale, professionnelle et aux entreprises (CPFGPE) dans ses représentations, auprès du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), pour un financement adéquat pour l'accès aux services de formation et aux services complémentaires pour les élèves à besoins particuliers.

EN FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES

- ◆ Renforcer le positionnement de la FGA en se préoccupant des enjeux pédagogiques et financiers.
- ◆ Soutenir le réseau dans l'implantation réussie du nouveau curriculum, notamment en maintenant l'équipe-choc organisationnelle et en rassemblant l'expertise des diverses organisations afin de mieux connaître leurs réalisations et de leur transmettre les besoins du réseau.
- ◆ Contribuer aux travaux des comités à l'égard de la formation à distance (FAD).
- ◆ Dresser un état de situation au regard de certains dossiers, par exemple la francisation, les services éducatifs complémentaires et l'éducation populaire, afin de proposer des orientations de travail pertinentes pour les années à venir.

EN FORMATION PROFESSIONNELLE

- ◆ Renforcer le positionnement de la FP.
- ◆ Assurer une vigie relative aux recommandations du mémoire concernant la FP du 21^e siècle.
- ◆ Favoriser l'accès des jeunes à la FP en contribuant à la création d'un parcours de formation « régulier », disponible dans toutes les commissions scolaires.
- ◆ S'assurer que l'ensemble du réseau des commissions scolaires soit consulté lors de la révision d'un programme, notamment en recrutant et en soutenant les agents de liaison.
- ◆ De concert avec le comité de coordination des agents de liaison (MEES-réseau), amorcer une réflexion pour bonifier le processus d'implantation des programmes d'études de la FP.
- ◆ Soutenir le réseau dans la mise en place de la formation en enseignement individualisé.
- ◆ Appuyer les démarches de la Fédération des commissions scolaires du Québec au sujet du chevauchement des programmes d'ordre technique (attestation d'études collégiales) sur les programmes d'études professionnelles (diplôme d'études professionnelles).

LA FORMATION CONTINUE DE LA MAIN-D'ŒUVRE

- ◆ Accompagner le réseau dans l'adaptation des stratégies d'apprentissage afférentes au *Guide de mise en œuvre de la formation générale de base en entreprise* et créer un répertoire des situations d'apprentissage conçues dans le réseau.
- ◆ Soutenir le réseau des services aux entreprises (SAE) des commissions scolaires ou les centres FGA dans leur démarchage auprès des entreprises pour la formation de base en entreprise (FBE) et leur offrir de la formation sur les outils qui seront développés.
- ◆ Fournir des avis-conseils à la Direction de l'éducation des adultes et de la formation continue (DEAFC) pour la détermination de pistes de travail au regard de l'offre de services en entreprises en FGA, incluant la FBE, la francisation, le développement des compétences numériques et la reconnaissance des acquis et des compétences en entreprise.

LE RAPPROCHEMENT DE LA TRÉAQ ET DE SES MEMBRES

- ◆ Faire ressortir les enjeux régionaux liés à la FGA, à la FP et aux SAE en vue d'être représentatifs des réalités et besoins régionaux en poursuivant la tournée des régions.
- ◆ Renforcer la solidarité interrégionale et le partage d'expertise entre les commissions scolaires et la TRÉAQ en s'assurant d'une cohérence d'action.
- ◆ Promouvoir la nouvelle image de la TRÉAQ et assurer l'animation du site Web actualisé.
- ◆ Mettre en place des outils de communication assurant la circulation de l'information auprès du réseau.

LA DIFFUSION DE LA RECHERCHE

- ◆ Assurer une veille au regard de la recherche et des pratiques éprouvées en lien avec la FGA, la FP et la FBE en les diffusant sur le nouvel onglet du site Web : Recherche et publications.
- ◆ Assurer la continuité de la participation de la TRÉAQ à des réseaux de recherche ou à des enquêtes nationales et favoriser le transfert des connaissances émergeant de ces partenaires.